



LES BONS RÉFLEXES DANS TOUS LES CAS

SUIVEZ UNIQUEMENT LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
Le personnel de l'école et/ou des services périscolaires sait comment mettre les enfants en sécurité.
- Évitez d'utiliser le téléphone.
- Laissez les réseaux libres pour les secours.
- Écoutez la radio (France Bleu Orléans 100.9 Mhz)



- **Encas de risque naturel, il est impératif de bien suivre les consignes des autorités.**
- **Ne tentez rien qui puisse vous mettre en danger.**

*Document de synthèse du Plan Communal de Sauvegarde de Fay aux Loges
mis à jour en 2022*

Vous pouvez consulter le Document d'information communal sur les risques majeurs « DICRIM » à disposition à la Mairie, consultable et en téléchargement sur le site de la Mairie (Infos pratiques– Sécurité)

<https://mairie-fayauxloges.fr/risque-majeurs-dicrim>

Ne pas jeter sur la voie publique



Le PCS



PLAN

COMMUNAL

DE SAUVEGARDE

DE FAY AUX LOGES

En synthèse



MAJ 2022

LE PCS

C'est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. **Ce PCS complet est un document interne destiné aux élus et aux équipes communales.**

Cadre juridique: Loi du 13 Aout 2004 et notamment l'article 13 relatif au Plan communal de sauvegarde-Code Général des Collectivités Territoriales—article L 2212-2 - Différents décrets du 13/09/2005 et code de la sécurité intérieure du 30/10/2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

●●●●●●●●●● kit d'urgence ●●●●●●●●●●

S'INFORMER ET S'ÉQUIPER

Radio à pile, piles de recharge, lampe torche à pile ou à manivelle, bougies, briquets ou allumettes, laines, chargeurs de batterie, téléphone portable/appareil photo, des pièces de monnaie, stylos, sifflets, couteaux multifonctions, ouvre-boites, outils (clé anglaise, pinces, gants de travail, gros scotch, etc.)

PAPIERS D'IDENTITÉ

Cartes d'identité, permis de conduire, passeports, carte vitale, livret de famille, copie de votre contrat d'assurance ; vos clés de maison et de voiture



BOIRE ET MANGER

Eau potable (un à deux litres par personne), aliments non périssables à haut potentiel énergétique (boîtes de conserve, biscuits secs, barres de céréales, etc.). N'oubliez pas les animaux domestiques : croquettes.

SE CHANGER, S'HABILLER

Couvertures, vêtements chauds en fonction de la saison.

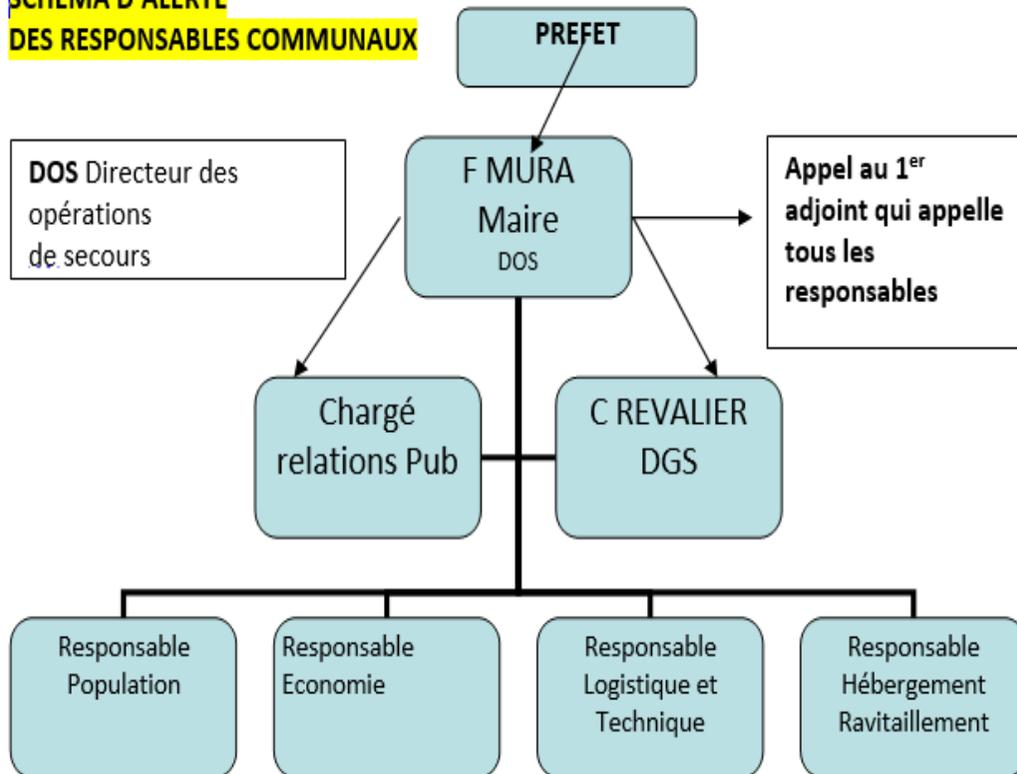
DE QUOI SE LAVER ET SE SOIGNER

Produits de toilettes de base (brosse à dents, dentifrice, papier WC, lingettes, solution hydro-alcoolique), trousse de premiers secours (désinfectant, pansements, etc.), ordonnances médicales.

OBJECTIF PCS	DECLENCHEMENT DU PLAN	PC OPERATIONNEL
<p>Evaluer les risques en période de crise,</p> <p>Alerter et informer la population avec les moyens locaux,</p> <p>Mettre en œuvre les moyens de protection,</p> <p>Assurer l'organisation opérationnelle pendant l'évènement,</p> <p>Ces mesures permettront un retour à la normale dès la fin de crise.</p>	<p>En cas de sinistre lié à un risque majeur :</p> <p>Inondation,</p> <p>Tempête,</p> <p>Canicule, pandémie,</p> <p>Transports de matières dangereuses</p> <p>Le P.C.S. est déclenché :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par le Maire ou son représentant désigné, • par le Préfet. <p>Le Maire met en place la cellule de crise, suivant le schéma d'alerte.</p>	<p>Le PC opérationnel est situé dans les locaux de la Mairie.</p> <p>Sa direction est assurée par le Maire ou son adjoint référent, aidé par les services administratifs et techniques (DGS et responsable technique de la commune).</p> <p>Pour assurer :</p> <p>L'animation et la coordination des différentes cellules,</p> <p>Le bon fonctionnement du local de crise,</p> <p>Le soutien aux décisions prises dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ moyens humains, ◆ matériels, ◆ circulation, ◆ alerte des populations, ◆ hébergement, ◆ intendance, ◆ accueil des secours, ◆ intervention travaux.

LES SYSTÈMES D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX



- La sirène d'alerte => 3 Emissions successives séparées par un silence de 5 secondes



1,41 min 1,41 min 1,41 min = ALERTE

Son continu de 30 sec = FIN D'ALERTE

- Porte voix - sono mobile - voiture de Police - Appli Intra Muros
- Panneau Lumineux face Carrefour Contact - Site Fay en ligne (Facebook) - affichage - dépliants chez les commerçants
- Les informations détaillées sont sur le site internet : mairie-fayauxloges.fr

LES NUMÉROS UTILES

En cas d'urgence ou alerte à donner:

- POMPIERS: 18
- GENDARMERIE: 17
- SAMU: 15
- Appel d'urgence Européen: 112
- PREFECTURE: 02 38 91 45 85
- METEO France: 08 90 71 14 15

Pour se renseigner:

- Mairie: 02 38 59 57 11
- Astreinte Elus: 06 70 40 75 09